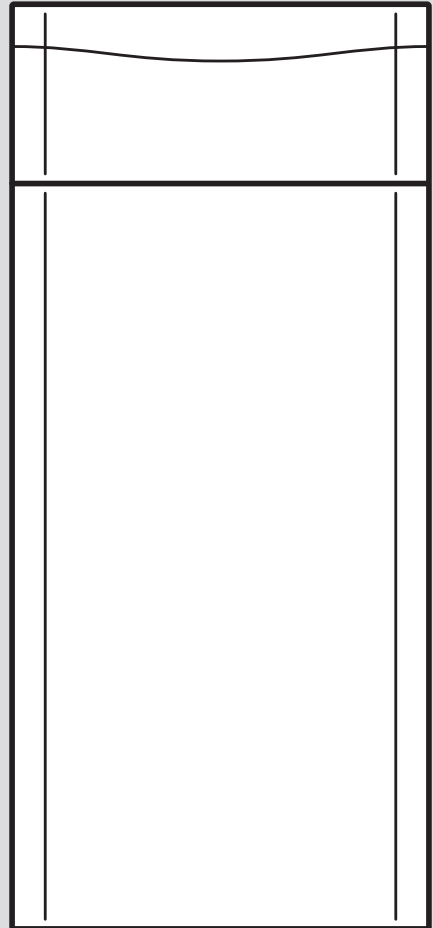




ecoCOMPACT, auroCOMPACT

VCC ../4, VSC ../4, VSC D ../4, VSC S ../4



Notice d'emploi

Sommaire

1	Sécurité	3	4.9	Désactivation des fonctions de l'appareil	14
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3	4.10	Protection de l'installation de chauffage contre le gel	14
1.2	Utilisation conforme	3	4.11	Relevé des messages de maintenance	15
1.3	Consignes générales de sécurité	4	5	Dépannage	15
2	Remarques relatives à la documentation	7	5.1	Relevé des messages d'erreur	15
2.1	Respect des documents complémentaires applicables	7	5.2	Identification et résolution des défauts	15
2.2	Conservation des documents	7	5.3	Résolution des problèmes d'allumage	15
2.3	Validité de la notice.....	7	6	Fonctions auxiliaires	16
3	Description du produit	7	6.1	Fonctions du menu	16
3.1	Structure du produit	7	6.2	Réglage de la langue.....	16
3.2	Vue d'ensemble des éléments de commande	8	7	Entretien et maintenance	17
3.3	Description de l'écran	8	7.1	Maintenance	17
3.4	Description du fonctionnement des touches	9	7.2	Entretien du produit	17
3.5	Niveaux de commande et d'affichage	9	7.3	Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation	17
3.6	Numéro de série	10	8	Mise hors service	17
3.7	Marquage CE.....	10	8.1	Mise hors service définitive.....	17
4	Fonctionnement	10	9	Recyclage et mise au rebut	17
4.1	Mise en marche du produit	10	10	Garantie et service après-vente	18
4.2	Protection de type armoire.....	10	10.1	Garantie	18
4.3	Ouverture des dispositifs d'arrêt.....	10	10.2	Service après-vente.....	19
4.4	Ouverture du volet avant	10	Annexe	20	
4.5	Mise en marche de l'appareil.....	11	A	Vue d'ensemble de la structure des menus	20
4.6	Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage	12	B	Détection et élimination des dérangements	21
4.7	Réglage de la température de départ du chauffage.....	13	C	Notice d'emploi succincte	22
4.8	Production d'eau chaude sanitaire	13	Index	23	

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit est un générateur de chaleur spécialement conçu pour les installations de chauffage fonctionnant en circuit fermé et la production d'eau chaude sanitaire.

L'utilisation conforme du produit suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Installation seulement pour l'installateur agréé

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la maintenance et la réparation de l'appareil ou au réglage du gaz.

1.3.2 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente

notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.3 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- ▶ Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- ▶ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▶ Ne fumez pas.
- ▶ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- ▶ Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- ▶ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- ▶ Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- ▶ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- ▶ Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.
- ▶ Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

1.3.4 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite de la conduite des gaz de combustion

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- ▶ Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Éteignez le produit.
- ▶ Contactez un installateur spécialisé

1.3.5 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- ▶ N'utilisez pas le produit dans des pièces où vous entreposez des substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture).

1.3.6 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés du produit.
- ▶ N'effectuez aucune modification :

- au niveau du produit
- au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
- au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
- au niveau du système d'évacuation des condensats
- au niveau de la soupape de sécurité
- au niveau des conduites d'évacuation
- au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit


1.3.7 Risque d'intoxication en cas d'apport insuffisant en air de combustion

Condition: Fonctionnement sur air ambiant

- ▶ Faites en sorte que l'alimentation en air de combustion soit suffisante.

1.3.8 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.

- 
- ▶ Contactez immédiatement un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
 - ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.3.9 Risques de corrosion en cas d'air de combustion ou d'air ambiant inadapté

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniaqués, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit et du conduit du système ventouse.

- ▶ Faites en sorte que l'air de combustion soit exempt de fluor, de chlore, de soufre, de poussières etc.
- ▶ Veillez à ce qu'il n'y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce d'installation.

1.3.10 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de

chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Produit - référence d'article

Validité: Belgique

VCC_206-4-5_150	0010014633
VCC_266-4-5_150	0010014629
VCC_306-4-5_150	0010014630
VSC D 206/4-5 190	0010014631
VSC D 306/4-5 190	0010014632

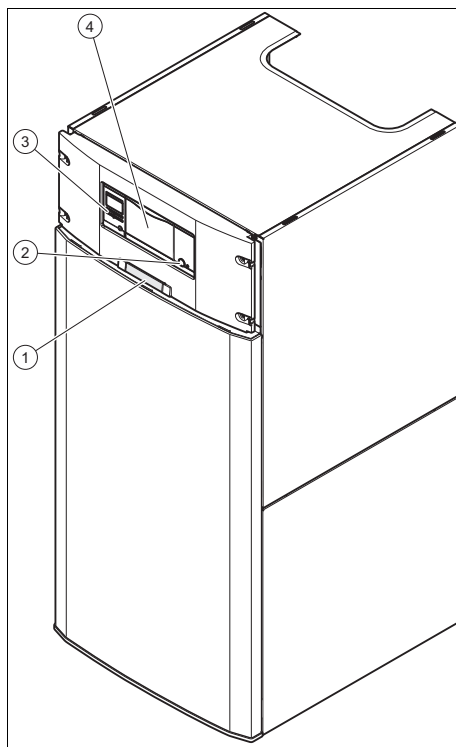
Produit - référence d'article

Validité: France

VSC 206/4-5 90	0010015708
VSC 266/4-5 90	0010019341
VSC 266/4-5 150	0010015606
VSC 306/4-5 150	0010015709
VCC_266-4-5_150	0010015607
VCC_306-4-5_150	0010014997
VSC S 206/4-5 190	0010014663
VSC S 306/4-5 190	0010014662
VSC D 206/4-5 190	0010014660
VSC D 306/4-5 190	0010014661

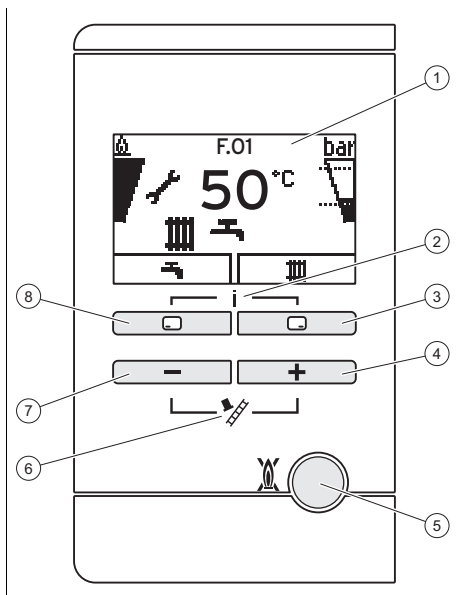
3 Description du produit

3.1 Structure du produit



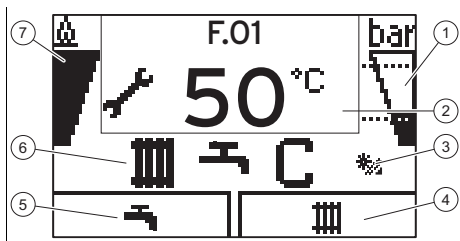
- 1 Plaque avec numéro de série à l'arrière
- 2 Touche marche/arrêt.
- 3 Éléments de commande
- 4 Emplacement pour régulation optionnelle

3.2 Vue d'ensemble des éléments de commande



- | | | | |
|---|--|---|-------------------------------------|
| 1 | Ecran | 5 | Touche de réinitialisation |
| 2 | Accès au menu des informations complémentaires | 6 | Mode Ramonage (réservé au ramoneur) |
| 3 | Touche de sélection droite | 7 | Touche - |
| 4 | Touche + | 8 | Touche de sélection gauche |

3.3 Description de l'écran








- | | | | |
|---|--|---|---|
| 1 | Pression de remplissage de l'installation de chauffage | 2 | Température de départ du chauffage actuelle, informations complémentaires |
| | | 3 | Fonction solaire |

- | | | | |
|---|--|---|------------------------------|
| 4 | Fonction actuelle de la touche de sélection droite | 6 | Mode de fonctionnement actif |
| 5 | Fonction actuelle de la touche de sélection gauche | 7 | Informations sur le brûleur |



Si aucune touche n'est activée au bout d'une minute, alors l'écran s'éteint.


Symbole	Signification	Explication
	Fonctionnement correct du brûleur	Brûleur en marche
	Taux de modulation momentané du brûleur	
	Pression de remplissage momentanée de l'installation de chauffage Les pointillés délimitent la plage admissible.	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage fixe : pression de remplissage dans la plage admissible. - Affichage clignotant : pression de remplissage en dehors de la plage admissible.
	Mode chauffage actif	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage fixe : demande de chaleur en mode chauffage - Affichage clignotant : brûleur en marche en mode chauffage
	Production d'eau chaude active	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage fixe : mode de puisage, avant que le brûleur soit en marche - Affichage clignotant : brûleur en marche en mode de puisage







Symbole	Signification	Explication
	Maintenance requise	Informations relatives aux messages de maintenance du « moniteur système »
	Mode été actif Mode chauffage désactivé	
	Temps de coupure du brûleur actif	Prévention des alternances marche/arrêt trop fréquentes (pour augmenter la longévité de l'appareil).
 F.XX	Défaut dans l'appareil	Apparaît à la place de l'affichage de base, avec texte en clair explicatif le cas échéant.
	Pompe solaire active	Clignote lorsque la pompe solaire fonctionne.

3.4 Description du fonctionnement des touches


Les deux touches de sélection sont des touches dites programmables, qui peuvent être affectées à diverses fonctions.

Si, depuis l'« affichage de base » par exemple, vous appuyez sur la touche de sélection gauche , la fonction actuelle bascule de  (température ECS) à **Retour**.

Touche	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> réglage de la température de l'eau chaude sanitaire annulation de la modification de la valeur de réglage ou activation du mode de fonctionnement accès au niveau de sélection supérieur dans le menu

Touche	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> réglage de la température de départ du chauffage, pression de remplissage de l'installation de chauffage ou activation du mode de chauffage validation d'une valeur de réglage ou activation d'un mode de fonctionnement accès au niveau de sélection inférieur dans le menu
 + 	<ul style="list-style-type: none"> accès aux fonctions auxiliaires
 ou 	<ul style="list-style-type: none"> navigation dans les différentes entrées du menu
	<ul style="list-style-type: none"> augmentation ou réduction de la valeur de réglage sélectionnée

Les valeurs réglables clignotent systématiquement à l'écran.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Le nouveau réglage n'est enregistré qu'après validation. La touche  permet d'interrompre une opération à tout moment. Si vous n'actionnez aucune touche pendant 15 minutes, l'écran revient à l'affichage de base.

3.5 Niveaux de commande et d'affichage

Le produit offre deux niveaux de commande et d'affichage.

Le niveau de commande utilisateur rassemble les informations et les possibilités de paramétrage destinées à l'utilisateur.

Le menu réservé à l'installateur est strictement réservé au professionnel qualifié. Il est protégé par un code d'accès. Seuls les professionnels qualifiés sont autorisés à modifier des paramètres dans le menu réservé à l'installateur.

Vue d'ensemble du niveau de commande Utilisateur (→ page 20)

3.6 Numéro de série

Le numéro de série se trouve derrière une plaque située sous l'interface utilisateur. Il figure également sur la plaque signalétique.



Remarque

Il est aussi possible d'afficher le numéro de série sur l'écran de l'appareil (cf. notice d'utilisation).

3.7 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les produits satisfont aux exigences de base des directives applicables conformément à la plaque signalétique.

4 Fonctionnement

4.1 Mise en marche du produit

- ▶ Ne procédez pas à la mise en fonctionnement du produit avant que l'habillage ne soit totalement fermé.

4.2 Protection de type armoire

La conception de la protection de type armoire de l'appareil est soumise à des prescriptions particulières.

Si vous souhaitez monter une protection de type armoire pour votre appareil, adressez-vous à une société d'installation agréée. Ne procédez en aucun cas vous-même à l'habillage de votre appareil.

4.3 Ouverture des dispositifs d'arrêt

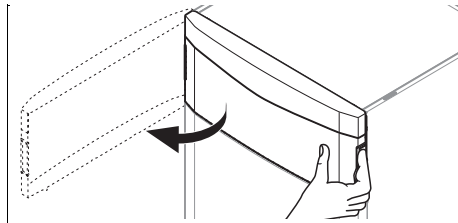
1. L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation de l'appareil peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
2. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz à fond.
3. Assurez-vous que les robinets de maintenance pour le départ et le re-

tour de l'installation de chauffage sont bien ouverts le cas échéant.

4. Ouvrez le robinet d'arrêt d'eau froide. Vous pouvez aussi ouvrir un robinet d'eau chaude pour vérifier qu'il y a bien de l'eau qui s'écoule.

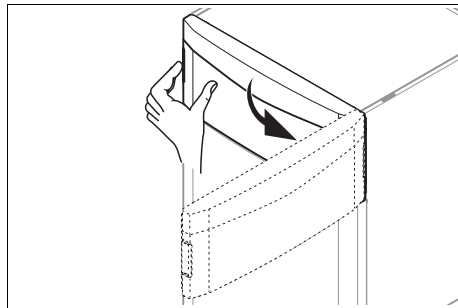
4.4 Ouverture du volet avant

Ouverture du volet avant par la droite



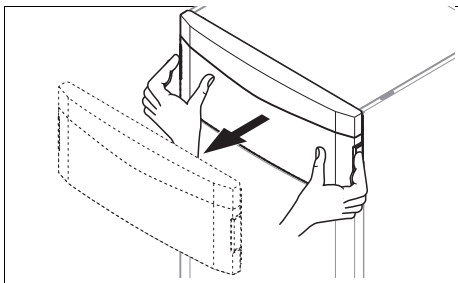
1. Pour ouvrir le volet avant par la droite, positionnez votre main comme indiqué, puis tirez vers vous.

Ouverture du volet avant par la gauche



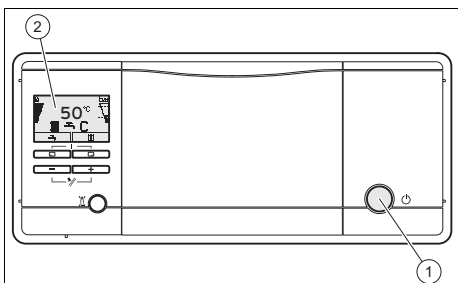
2. Pour ouvrir le volet avant par la gauche, positionnez votre main comme indiqué, puis tirez vers vous.

Démontage du volet avant



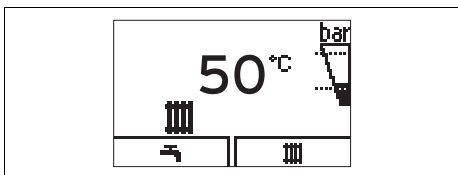
3. Pour démontez le volet avant, positionnez vos deux mains comme indiqué, puis tirez vers vous.

4.5 Mise en marche de l'appareil



- Appuyez sur la touche Marche/arrêt (1).
 - ◁ Une fois l'appareil allumé, l'écran (2) fait apparaître l'« affichage de base »


4.5.1 Affichage de base



L'affichage de base de l'écran indique l'état de service actuel de l'appareil. Si vous appuyez sur une touche de sélection, alors la fonction activée apparaît à l'écran.

Les fonctions disponibles varient selon qu'il y a un régulateur raccordé à l'appareil ou non.

Pour revenir à l'affichage de base :

- Appuyez sur  pour quitter le niveau de sélection.
- N'actionnez aucune touche pendant plus de 15 minutes.

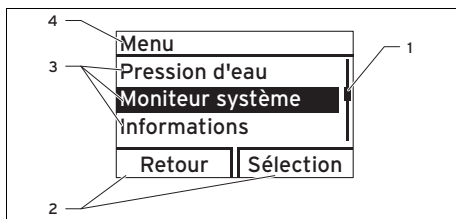
En présence d'une anomalie, l'affichage de base cède la place à un message d'erreur.

4.5.2 Structure du menu

Zones d'affichage du menu

La barre de défilement (1) s'affiche uniquement si tous les éléments de la liste ne peuvent pas figurer simultanément à l'écran.

Vous trouverez une vue d'ensemble de la structure des menus en annexe (→ page 20).



Zones d'affichage du menu

- | | | | |
|---|--|---|---|
| 1 | Barre de défilement (uniquement si tous les éléments de la liste ne peuvent pas figurer simultanément à l'écran) | 2 | Fonction actuelle des touches de sélection droite et gauche (fonction de touche programmable) |
| 3 | Éléments de liste du niveau de sélection | | |
| 4 | Nom du niveau de sélection | | |

4.6 Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage



Remarque

Pour que l'installation ne puisse pas fonctionner avec une quantité d'eau trop faible et par conséquent éviter les éventuels dommages que cela peut entraîner, l'appareil est équipé d'un capteur de pression et d'un indicateur numérique de la pression.


Pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, la pression de remplissage à froid doit être comprise entre 0,1 MPa et 0,15 MPa (1,0 bar et 1,5 bar). Elle doit donc être située entre les deux lignes en pointillés du diagramme en barres.

Si l'installation de chauffage alimente plusieurs étages, il peut s'avérer nécessaire d'établir une pression de remplissage supérieure. Demandez conseil à votre installateur spécialisé.

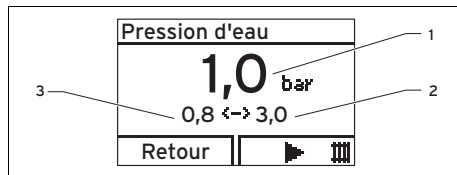


Remarque


Si la pression descend en dessous de 0,08 MPa (0,8 bar), le diagramme en barres de droite et la pression de remplissage actuelle se mettent à clignoter.

Le symbole  s'affiche également au bout d'une minute env.

Si la pression de remplissage du circuit de chauffage descend en dessous de 0,05 MPa (0,5 bar), le produit s'arrête. Le message d'erreur **F.22** et la pression de remplissage actuelle s'affichent alternativement à l'écran.



- | | | | |
|---|----------------------------------|---|----------------------------------|
| 1 | Pression de remplissage actuelle | 3 | Pression de remplissage minimale |
| 2 | Pression de remplissage maximale | | |

1. Appuyez deux fois sur la touche .
◁ L'écran affiche alors la valeur de la pression de remplissage actuelle (1) ainsi que la pression de remplissage minimale (3) et maximale (2).



Attention !

Risque de dommage si l'eau de chauffage est très chaude, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans le produit que dans l'installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits.

- ▶ Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.

2. Si la pression de remplissage est trop basse, ajoutez de l'eau.
◁ Dès que vous avez ajouté suffisamment d'eau, ce message disparaît automatiquement au bout de 20 secondes environ.
3. En cas de chute de pression fréquente, essayez de déterminer l'origine des fuites d'eau de chauffage

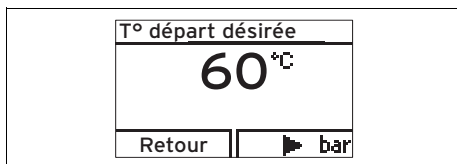
et d'y remédier. Contactez pour cela votre installateur spécialisé.

4.7 Réglage de la température de départ du chauffage



Remarque

Si l'appareil n'est pas raccordé à un régulateur externe ou interne, procédez comme suit pour régler la température de départ du chauffage.



1. Appuyez sur la touche ().
1. Appuyez sur la touche ().
2. Modifiez la température de départ du chauffage avec ou .
3. Validez la modification avec (Ok).



Remarque

Il est possible que l'installateur spécialisé ait plafonné la température maximale que vous pouvez régler.

4.8 Production d'eau chaude sanitaire

Validité: chaudière chauffage seul ET Ballon eau chaude sanitaire



Danger !

Danger de mort en présence de légionelles !

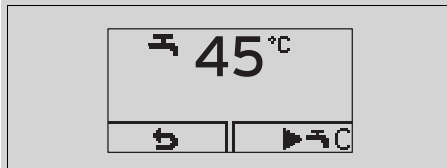
Les légionelles se développent à des températures inférieures à 60 °C.

- Renseignez-vous auprès de votre professionnel qualifié concernant les mesures qui

ont été prises dans votre installation dans le cadre de la fonction antilégionelles.

- Ne réglez pas la température de l'eau en dessous de 60 °C sans avoir consulté le professionnel qualifié au préalable.

4.8.1 Réglage de la température d'eau chaude



1. Appuyez sur la touche ().
1. Appuyez sur la touche ().
2. Modifiez la température de l'eau chaude sanitaire avec ou .
3. Validez la modification avec ().

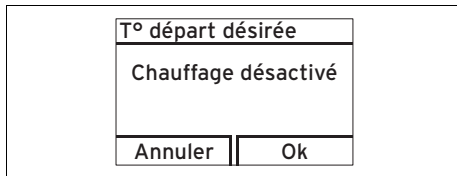





Remarque

En présence d'un régulateur raccordé à l'installation, réglez la température d'eau chaude sanitaire de l'appareil de chauffage sur la température maximale, afin de pouvoir régler la température de l'eau chaude par le biais du régulateur. Servez-vous du régulateur pour définir la température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire.

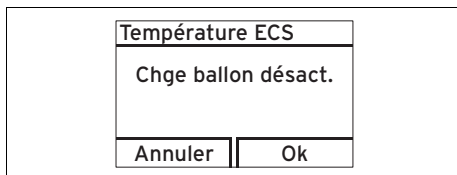
4.9 Désactivation des fonctions de l'appareil




4.9.1 Désactivation du mode de chauffage (mode Été)



1. Pour couper le mode chauffage en été tout en laissant la production d'eau chaude sanitaire activée, appuyez sur .
 - ◁ La valeur de température de départ du chauffage apparaît à l'écran.
2. Utilisez  pour régler la température de départ du chauffage sur **Arrêt**.
3. Validez la modification avec (**OK**).
 - ◁ Le mode de chauffage est alors désactivé. Le symbole  apparaît à l'écran.

4.9.2 Désactivation de la production d'eau chaude



1. Pour désactiver la charge du ballon tout en laissant le mode de chauffage actif, appuyez sur  ().
 - ◁ La température d'eau chaude sanitaire qui a été réglée clignote à l'écran.
2. Utilisez  pour régler la température de l'eau chaude sanitaire sur **ECS arrêt**.
3. Validez la modification avec **Ok**.
 - ◁ La charge du ballon est alors désactivée. Seule la fonction de protection antigel du ballon reste active.

4.9.3 Mise hors service provisoire de l'appareil



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

Les dispositifs de protection antigel et de surveillance ne fonctionnent que si l'appareil est raccordé au secteur, qu'il est bien allumé (touche Marche/arrêt) et que le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.

- ▶ Une mise hors service provisoire de l'appareil ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel.

- ▶ Pour éteindre l'appareil, appuyez sur la touche Marche/arrêt.
 - ◁ Lorsque le produit s'arrête, l'écran s'éteint.

En cas d'absence prolongée (par ex. vacances), il convient de fermer également le robinet d'arrêt du gaz et le robinet d'arrêt d'eau froide.

4.10 Protection de l'installation de chauffage contre le gel

4.10.1 Fonction de protection antigel



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

La fonction de protection antigel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

- ▶ En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces

soient suffisamment chauffées.



Remarque

Pour que les dispositifs de protection contre le gel restent opérationnels, vous devez utiliser le régulateur pour allumer et éteindre l'appareil, si votre installation est équipée d'un régulateur.


Si la température de départ du chauffage descend en deçà de 5 °C alors que la touche Marche/arrêt est en position Marche, l'appareil se déclenche et chauffe l'eau qui circule, aussi bien au niveau du chauffage que de la production d'eau chaude (le cas échéant) jusqu'à ce qu'elle atteigne une température de 30 °C environ.

4.10.2 Vidange de l'installation de chauffage

En cas d'arrêt particulièrement prolongé, il est possible de protéger l'installation de chauffage et l'appareil du gel en les vidageant intégralement.

- Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

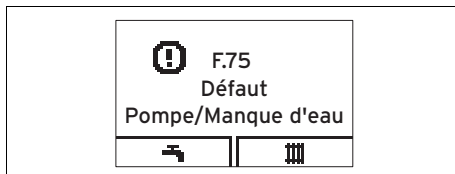
4.11 Relevé des messages de maintenance

Le symbole  apparaît à l'écran lorsqu'une visite de maintenance est nécessaire.

- Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.
 - ◁ L'appareil n'est pas en mode de défaut et fonctionne normalement.
- Si la pression d'eau se met à clignoter simultanément, il suffit d'ajouter de l'eau.
- Pour obtenir des informations plus détaillées sur ce qui a provoqué l'apparition du symbole de maintenance, utilisez le « moniteur système » (→ page 16).

5 Dépannage

5.1 Relevé des messages d'erreur



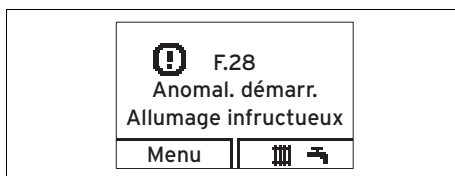
Les messages d'erreur sont prioritaires sur tous les autres affichages et se substituent à l'affichage de base à l'écran. Si plusieurs défauts surviennent simultanément, ils s'affichent en alternance pendant deux secondes.

- Si votre appareil affiche un message d'erreur, adressez-vous à un installateur spécialisé.
- Pour obtenir des informations plus détaillées sur l'état de votre appareil, utilisez le « moniteur système » (→ page 16).

5.2 Identification et résolution des défauts

- En cas de problème de fonctionnement de l'appareil, vous pouvez contrôler vous-même certains points à l'aide du tableau en annexe. Détection et élimination des dérangements
- Si l'appareil ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un installateur spécialisé pour qu'il remédie au défaut.

5.3 Résolution des problèmes d'allumage



Si le brûleur ne s'allume pas au bout de cinq tentatives, l'appareil ne démarre pas

et se met en mode de défaut. Le défaut est signalé à l'écran par le biais du code d'erreur F.28 ou F.29.

Il faut réinitialiser l'appareil manuellement pour qu'il relance un allumage automatique.

- ▶ Vérifiez que le robinet d'arrêt du gaz est bien ouvert.
- ▶ Pour réinitialiser l'appareil, appuyez sur la touche de réinitialisation.
- ▶ Si le problème d'allumage n'est pas résolu au bout de trois tentatives de réinitialisation, adressez-vous à un installateur spécialisé.

6 Fonctions auxiliaires

6.1 Fonctions du menu

6.1.1 Pression de remplissage de l'installation de chauffage

Menu → **Pression d'eau**

Il est possible d'afficher précisément la pression de remplissage ainsi que les pressions de remplissage minimale et maximale admissibles.

6.1.2 Moniteur système (codes d'état)

Menu → **Moniteur système**

Le moniteur système permet de consulter l'état actuel du produit.

6.1.3 Contact de l'installateur spécialisé

Menu → **Informations** → **Coordonnées**

Cette option permet de relever le numéro de téléphone de l'installateur spécialisé, à condition qu'il l'ait paramétré au moment de l'installation.

6.1.4 Numéro de série et référence d'article

Menu → **Informations** → **Numéro de série**

Cette option permet de relever le numéro de série de l'appareil.

La référence d'article figure à la deuxième ligne.

6.1.5 Réglage du contraste de l'écran

Menu → **Informations** → **Contraste écran**

Utilisez cette option pour régler le contraste et optimiser la lisibilité de l'écran.

6.1.6 Reset compt. brûleur (réinitialisation du temps de coupure du brûleur)

Menu → **RAZ temps coupure**

L'installateur spécialisé se sert de cette fonction dans le cadre de la maintenance.

6.1.7 Accès au niveau technicien



Attention !



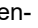
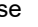


Risques de dommages matériels en cas d'erreur de manipulation !

Tout réglage incorrect au niveau réservé à l'installateur (Accès technicien) risque de provoquer des dommages au niveau de l'installation de chauffage.

- ▶ Seuls les installateurs spécialisés sont habilités à utiliser le niveau « Accès technicien ».

6.2 Réglage de la langue



Pour changer la langue :

- ▶ Pressez **et maintenez** les touches  et  **en même temps**.
- ▶ Appuyez **aussi** brièvement sur la touche de réinitialisation.
- ▶ **Maintenez les touches**  et  enfoncées jusqu'à ce que l'écran fasse apparaître l'affichage de réglage de la langue.
- ▶ Sélectionnez la langue de votre choix avec  ou .
- ▶ Validez avec **(Ok)**.

- Une fois la langue correctement réglée, validez une nouvelle fois avec **(Ok)**.



Remarque

Si vous réglez la mauvaise langue par erreur, procédez comme indiqué ci-dessus pour la rectifier. Faites défiler les options avec  ou , jusqu'à ce que la langue qui convient apparaisse.

7 Entretien et maintenance

7.1 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit. Il peut être nécessaire d'anticiper l'intervention de maintenance, en fonction des constats de l'inspection.

7.2 Entretien du produit

- Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
- N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

7.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

La conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation doivent toujours rester dégagés.

- Inspectez régulièrement la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation à la recherche d'éventuels défauts, et plus particulièrement de bouchons.

Il ne doit pas y avoir de corps étrangers visibles ou perceptibles au toucher dans la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation.

- Faites intervenir un installateur spécialisé si vous constatez des défauts.

8 Mise hors service

8.1 Mise hors service définitive

- Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

9 Recyclage et mise au rebut

Validité: Belgique

Mise au rebut de l'emballage

- Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.

Mise au rebut de l'appareil



■ Si le produit porte ce symbole :

- Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.

Mise au rebut des piles/accumulateurs



■ Si le produit renferme des piles/des accumulateurs qui portent ce symbole :

- Dans ce cas, déposez les piles/accumulateurs dans un point de collecte pour les piles/accumulateurs usagés.
 - ◁ **Prérequis** : les piles/accumulateurs ne doivent pas être endommagés au moment de leur retrait. Dans le cas contraire, les piles/accumulateurs doivent être mis au rebut avec le produit.
- Le dépôt des piles usagées dans un point de collecte est une obligation légale, car les piles/accus peuvent

contenir des substances nocives et polluantes.

Validité: France

Mise au rebut de l'emballage

- Procédez à la mise au rebut de l'emballage dans les règles.

Mise au rebut de l'appareil



- Mettez le produit, ses accessoires et ses piles jetables/batteries rechargeables au rebut conformément à la réglementation.
- Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

Suppression des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel risquent d'être utilisées à mauvais escient par des tiers.

Si le produit renferme des données à caractère personnel :

- Vérifiez qu'il n'y a pas de données à caractère personnel sur le produit ou à l'intérieur du produit (par ex. identifiants de connexion) avant de procéder à sa mise au rebut.

10 Garantie et service après-vente

10.1 Garantie

Validité: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service

d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Validité: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés. En tout état de cause, ces opérations doivent être réalisées en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant bénéficient d'une garantie commerciale accordée par le constructeur. Sa durée et ses conditions sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit et dont les dispositions s'appliquent prioritairement en cas de contradiction avec tout autre document. Cette garantie n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties prévues par la loi au bénéfice de l'acheteur du produit, étant entendu que ces dernières ne s'appliquent pas lorsque la défaillance du produit trouve son origine dans une cause étrangère, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques du produit inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- dimensionnement du produit inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;
- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

10.2 Service après-vente

Validité: Belgique

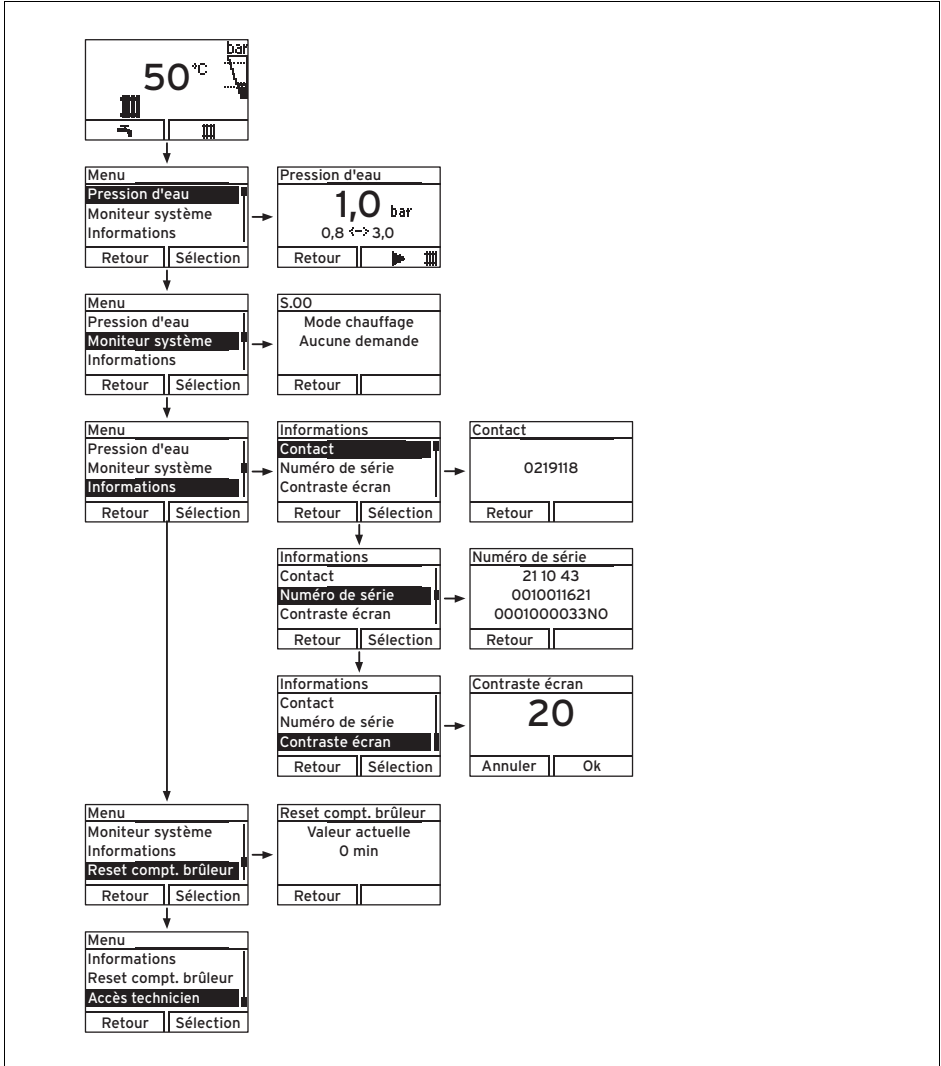
Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.be.

Validité: France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.fr.

Annexe

A Vue d'ensemble de la structure des menus

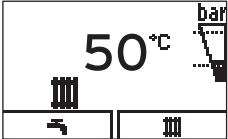

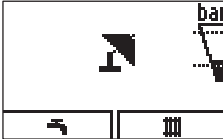





B Détection et élimination des dérangements

Problème	Cause possible	Action corrective	
Pas d'eau chaude, pas de chauffage ; l'appareil ne se met pas en marche	Robinet d'arrêt du gaz du bâtiment fermé	Ouvrir le robinet d'arrêt du gaz du bâtiment.	
	Alimentation électrique de l'habitation coupée	Réactiver l'alimentation électrique de l'habitation.	
	Touche Marche/arrêt de l'appareil désactivée	Activer l'appareil en actionnant la touche Marche/arrêt.	
	Température de départ du chauffage insuffisante (réglage), eau chaude sanitaire ou chauffage réglé sur « arrêt » et/ou température d'eau chaude sanitaire ou chauffage insuffisante (réglage)		Assurez-vous que le mode eau chaude sanitaire et/ou chauffage est activé.
			Régler la température de départ du chauffage à la valeur souhaitée et/ou régler la température de l'eau chaude sanitaire à la valeur souhaitée.
	Pression de remplissage de l'installation de chauffage insuffisante	Ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage.	
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.	
Problème d'allumage	Appuyer sur la touche de réinitialisation. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.		
Mode ECS qui fonctionne normalement, chauffage qui ne se met pas en marche	Pas de demande de chaleur par le biais du régulateur	Contrôler le programme horaire du régulateur et le rectifier si nécessaire. Vérifier la température ambiante et rectifier la température ambiante désirée si nécessaire (« notice d'utilisation du régulateur »).	

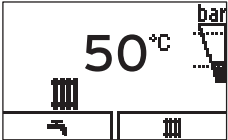

C Notice d'emploi succincte





Désactivation du mode chauffage (mode Été)

	Temp. d'eau désirée 50°C Retour  bar	Temp. d'eau désirée Arrêt Annuler Ok	
--	---	--	--

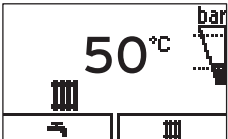


>   >  jusqu'à Arrêt > Utiliser **(Ok)** pour valider






Réglage de la température de chauffage (activation du mode chauffage)

	Temp. d'eau désirée 50°C Retour  bar	Temp. d'eau désirée 48°C Annuler Ok
--	---	---

>   >   pour sélectionner la température > Utiliser **(Ok)** pour valider

Réglage de la température d'eau chaude

	Température ECS 45°C Retour  	Température ECS 48°C Annuler Ok
--	---	---------------------------------------

>    >   pour sélectionner la température > Utiliser **(Ok)** pour valider

Index

A			
Affichage de base.....	11	Mise au rebut.....	17
Air de combustion.....	6	Mise en service	10
Alimentation en air de combustion	5	Mise hors service	
Appareil		Définitive.....	17
Mise hors service définitive	17	Provisoire	14
Mise hors tension	14	Mise hors tension	14
mise sous tension.....	11	Mode de chauffage (appareil combiné)	
Réinitialisation	15	Mise hors tension	14
C		Mode Été.....	14
Charge du ballon	14	Moniteur système	16
Codes d'état	16	N	
Condensats	17	Numéro de série.....	7, 10, 16
Conduite des gaz de combustion	5	O	
Conduite d'évacuation des condensats.....	17	Odeur de gaz.....	4
Contact de l'installateur spécialisé	16	Odeur de gaz de combustion	5
Corrosion.....	6	P	
D		Pile	17
Dépannage.....	15	Préparation	
Dispositifs d'arrêt.....	14	Désactivation	14
Documents	7	Pression de l'installation.....	12
E		Pression de remplissage	
Écran	8, 11	Affichage numérique	16
Éléments de commande.....	8	Pression de remplissage de l'installation	
Emplacement d'installation.....	5	de chauffage.....	12
Entonnoir d'évacuation.....	17	Problème d'allumage.....	15
État de l'appareil.....	16	R	
F		Recyclage.....	17
Fonction de protection antigel	14	Référence d'article	10, 16
Fonctionnement sur air ambiant.....	5	Réglage de la langue	16
G		Réglage du contraste de l'écran.....	16
Gel.....	6	Régulateur.....	13
Protection de l'installation de chauffage contre le gel.....	15	Réparation.....	5
I		T	
Installation de chauffage		Température d'eau chaude	
Vidange	15	Réglage	13
M		Température de départ du chauffage....	14
Maintenance.....	5, 17	Réglage (sans régulateur).....	13
Manque d'eau.....	12	Temps de coupure du brûleur	16
Marquage CE	10	U	
Menu		Utilisation conforme.....	3
Structure.....	11		
Message d'entretien	15		
Message d'erreur.....	15		

Fournisseur**N.V. Vaillant S.A.**

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 3349300 ■ Fax 2 3349319

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst 2 3349352

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be



0020181582_04

SDECC SAS (une société de Vaillant Group en France)

SAS au capital de 19 800 000 euros - RCS Créteil 312 574 346 ■ Siège

social: 8 Avenue Pablo Picasso

94120 Fontenay-sous-Bois

Téléphone 01 4974 1111 ■ Fax 01 4876 8932

www.vaillant.fr

Éditeur/fabricant**Vaillant GmbH**

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid

Tel. +49 2191 18 0 ■ Fax +49 2191 18 2810

info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.